

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025**

Publié le

ID: 059-215903691-20250414-20250414_5-DE

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 17
- de votants 26

L'an deux mil vingt cinq

Le quatorze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET**MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET C. DESROUSSEAUX JM. DELANNOY C. MERCIER H. DUMOULIN S. GLINEUR B. MERESSE JC. REZIGA A. MALABOEUF B. LE MIGNENT G. MONTAY H. LEDOUX L. PHILIPPE S. PIROTTE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 28/02/2025

Etaient excusés : L. BLONDEAU C. RIFF A. DEVEMY MP. THUILLET A. AIT BAHA V. PORQUET I. PLOUVIER F. COQUELET C. GRAND S. SPOTO

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 21/02/2025

Procurations respectives à : JM. DELANNOY G. COLLET D. RAMEZ C. DESROUSSEAUX B. MERESSE C. COLLET P. BAUDRIN H. LEDOUX S. GLINEUR

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que deux agents titulaires remplissent les conditions d'ancienneté et de services pour accéder au grade immédiatement supérieur, à savoir :

- 1 adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet ;
- 1 adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet de 22 h 30.

Ainsi, il convient de transformer le poste d'adjoint administratif par un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet et le poste d'adjoint technique par un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet de 22 h 30.

Aussi, il propose au conseil municipal de :

- remplacer 1 poste d'adjoint administratif à temps complet par 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet,
- remplacer 1 poste d'adjoint technique à temps non complet de 22 h 30 par 1 poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet de 22 h 30,
- et de modifier comme suit le tableau des effectifs permanents de la commune approuvé par délibération du 26 février 2024 à compter du 01/05/2025.

PERSONNEL A TEMPS COMPLET

- 1 directeur général des services (emploi fonctionnel)
- 1 attaché principal
- 2 rédacteurs principaux de 1ère classe
- 1 rédacteur
- 2 adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2ème classe

- 1 brigadier chef principal de police
- 2 techniciens principaux de 1ère classe
- 1 agent de maîtrise
- 2 adjoints techniques principaux de 1ère classe
- 1 adjoint technique principal de 2ème classe
- 1 adjoint technique
- 1 animateur principal de 1ère classe
- 1 adjoint d'animation principal de 2ème classe

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET

* 16 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique principal de 2ème classe

* 21 H 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 opérateur des activités physiques et sportives principal

* 22 H 30 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique principal de 2ème classe
- 2 adjoints techniques

* 27 h 30 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint technique

* 28 h 00 HEBDOMADAIRES :

- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe

* 28 h 16 HEBDOMADAIRES :

- 1 agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe
- 1 adjoint technique principal de 2ème classe
- 3 adjoints techniques

Adopté à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 15/04/2025

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

